

CONVENTION DEMOCRATIQUE DES PEUPLES AFRICAINS -
BRANCHE TOGOLAISE

CDPA-BT

BP 13963 Lomé * Togo

L'oppression se nourrit du silence... et de l'inaction

La CDPA-BT et le Rapport de l'ONU sur le Togo

5- Le Rapport et la lutte pour la démocratie

Le Rapport de l'ONU sur les événements douloureux qui se sont produits au Togo avant, pendant et après les prétendues élections du 24 avril 2005 a trois grands mérites :

1. C'est, une fois de plus, un rapport accablant sur les violations massives droits de l'homme dans le pays.
2. Même s'il répartit les responsabilités, sans nuance -pour des raisons que l'on peut à la rigueur comprendre- il montre clairement que le régime en place est un régime de dictature, qui utilise la violence d'Etat pour se maintenir au pouvoir.
3. C'est un rapport établi par une des plus hautes instances de la Communauté internationale et dont les révélations ne peuvent donc pas être aussi légèrement remises en cause par aucun des membres de cette communauté, comme certains pays l'avaient fait pour les rapports d'Amnesty sur le Togo.

De ces points de vue, le Rapport confirme les constats et les conclusions des rapports précédents ; il confirme la véracité de ce que les Togolais n'ont pas cessé de proclamer depuis des décennies, à savoir que le régime politique en place est un régime de dictature, et qu'en tant que tel, il est source de misère et empêche le développement du pays ; enfin, en soulignant la gravité des faits qu'il impute à la violence d'Etat au Togo, le Rapport reconnaît indirectement au Peuple togolais la légitimité de la lutte qu'il mène contre le régime : *un peuple soumis à un régime de dictature a le droit et le devoir de se battre pour se dégager de l'oppression afin de vivre libre et digne.*

Le Rapport campe malheureusement ses recommandations sur le terrain exclusif des droits de l'homme, en laissant entendre que c'est par la promotion, le respect et le renforcement de ces droits dans le pays que l'on parviendra à résoudre le problème politique togolais. La promotion des droits de l'homme est bien entendu une nécessité au Togo. Et elle constitue un domaine d'action d'une importance capitale dans un pays où, pour se maintenir au pouvoir à tout prix, le régime a délibérément détruit toutes les valeurs de référence qui font de l'humain un être sacré.

Mais l'expérience a montré depuis 1998 que les stratégies et toute la logistique mises en œuvre par les institutions et les organisations de protection des droits de l'homme pour promouvoir ces droits *comme voie de règlement de la « crise togolaise »* n'ont pas conduit à l'instauration de la démocratie dans le pays, et n'ont pas empêché la reproduction récurrente des violations massives dont justement

celles qui ont fait l'objet du Rapport. Les recommandations ne sont donc pas de nature à permettre le changement politique auquel aspirent les Togolais, et pour lequel ils se battent ouvertement depuis plus de quinze (15) ans.

Il est certainement utile de mobiliser plus de moyens financiers, plus de moyens logistiques, plus d'experts, plus d'ONGs de défense des droits de l'homme au Togo (encore qu'il faut être sûr de ne pas continuer en réalité de verser de l'eau dans un panier et de poursuivre ainsi un gaspillage intolérable). Mais la priorité au Togo, c'est le changement du système politique qui produit la violence et occasionne les violations. Ce n'est donc pas par la promotion des droits de l'homme que le pays parviendra à opérer ce changement. C'est par la lutte politique, avec bien entendu la promotion du respect des droits de l'homme comme un accompagnement indispensable.

Ce n'est pas par la promotion des droits de l'homme que les Togolais avaient réussi à obtenir les premières libertés politiques (naissance d'une presse d'opposition, reconnaissance du principe du multipartisme, autorisation des partis d'opposition). C'est par la lutte politique. Les violations des droits de l'homme s'éteindront, ou seront tout au moins mieux contenues quand la lutte politique permettra de réaliser le changement politique, et que le Togo deviendra alors un pays démocratique.

Il ne s'agit donc pas de brûler le Rapport de l'ONU sur la place publique. Mais il est illusoire d'espérer que l'application de ses recommandations conduira au changement politique indispensable à l'instauration de la démocratie et à la protection des droits humains. Cela veut dire que les Togolais ne doivent pas se contenter de féliciter le Rapport et d'attendre que la démocratie tombe du ciel onusien sur le Togo, mais qu'ils sont au contraire tenus de poursuivre la lutte politique pour le changement du système politique en vigueur, autrement dit pour la fin du régime de dictature.

Croire que plus rien d'autre n'est possible que d'accepter de collaborer avec le régime sous quelque forme que ce soit ou de se contenter d'exiger un partage du pouvoir est un leurre. La lutte politique offre encore à l'opposition des espaces d'action possibles encore non explorés. Le 24 avril n'est pas la fin de l'histoire. Ce n'est qu'un des moments douloureux dans le cours de cette lutte politique.

Si l'opposition n'a pas réussi à réaliser le changement du système politique, c'est à cause de l'orientation inadéquate prise par la lutte politique dès le départ. Il faut avoir l'humilité de le reconnaître, et le courage politique de changer cette orientation. Il faut revenir à l'objectif de la lutte ouvertement engagée par les Togolais en 1990, et se donner une politique alternative d'opposition qui mette la masse de la population en mesure de jouer le rôle qui lui revenait dans le processus politique.

Les premières libertés démocratiques concédées par le régime n'avaient pas été le fait du charisme d'un leader opposant. Ce sont les résultats de la pression de la masse de la population mobilisée par un travail politique souterrain. Les conditions générales sont aujourd'hui bien plus favorables pour ce travail de mobilisation responsable pour faire émerger de la population une force politique plus organisée. C'est pour cette raison que la CDPA-BT continue de plaider et d'agir pour l'émergence d'une force alternative d'opposition sous la forme d'un mouvement de masse, le MFAO.

L'opposition togolaise ne peut pas continuer dans la désastreuse logique des rivalités stériles pour le pouvoir, et ce n'est pas en bricolant des « coalitions » circonstancielles que l'on parviendra à mettre un terme au régime de dictature dans le pays. La masse de tous ceux qui veulent le changement politique (qui constitue l'opposition réelle) représente un potentiel politique énorme. Seule, la réalisation de ce potentiel par sa transformation en une force politique véritable peut permettre de renverser le rapport des forces sur tous les plans. Elle ne peut se faire qu'ensemble, sans distinction

partisane, et à travers une politique alternative d'opposition. C'est la seule chance pour arriver à bout du régime de dictature afin de faire du Togo un pays démocratique.

Fait à Lomé le 1er Novembre 2005

Pour le Bureau Exécutif
Le Premier Secrétaire
Prof. Emmanuel GU-KONU

[Imprimer cet article](#)

Articles précédents :

- 1- [Un rapport de plus... pour les archives ?](#)
- 2- [La violence de l'opresseur et la violence de l'opprimé](#)
- 3- [Que demande le Peuple togolais en réalité ?](#)
- 4- [Les recommandations du Rapport: une Solution?](#)

Rapports d'autres institutions sur les violations massives des droits de l'homme au Togo :

1. [Amnesty International](#)
2. [Rapport de la LDH](#)
3. [Une Commission d'enquête internationale affirme qu'il y a eu des "violations systématiques" des droits de l'homme au Togo en 1998](#)
4. [Les Interviews et les reportages audio- de RFI](#)

Pour toutes remarques, suggestions ou contribution, s'adresser à:

CDPA-BT, B.P. 13963, Lomé Togo

E-Mails à: cdpa-bt@cdpa-bt.org ou cdpa-bt-ev@web.de

Site internet : www.cdpa-bt.org